

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 459

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 49

À l'alinéa 64, substituer à la référence :

« L. 162-22-6 »

la référence :

« L. 162-23-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

Cet amendement corrige une erreur de référence.